

COMMENTAIRE DE TEXTE PHILOSOPHIQUE

ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

François Calori – Charlotte Murgier

Coefficient de l'épreuve : 3

Durée de l'épreuve : 4 heures

248 candidats et candidates ont composé cette année pour l'épreuve écrite de commentaire d'un texte philosophique. Cela correspond à une nouvelle augmentation de 14 % par rapport à l'année dernière, confirmant la hausse du nombre d'étudiants et étudiantes choisissant cette option ces dernières années. Le programme leur proposait cette année de travailler sur le *De la nature* de Lucrèce dans la traduction de José Kany-Turpin et sur deux textes de Leibniz, le *Discours de Métaphysique* et *La Monadologie*. Le jury a choisi de faire composer les candidats sur un extrait de l'ouvrage de Lucrèce, tiré du livre III. Les notes obtenues sont comprises entre 0 et 19,5, avec une moyenne de 10,22 et une proportion des notes supérieures ou égales à 14 de 14,52 %. En comparaison avec les années antérieures, tous ces indicateurs indiquent un léger fléchissement, pour lequel il est difficile de trouver une explication, sinon qu'une partie plus importante des candidats et candidates a paru éprouver davantage de difficultés à assurer une prise philosophique précise et solide sur le texte proposé. S'il est possible que la nature poétique du texte ait pu constituer un obstacle, on peut sans doute davantage invoquer une tournure d'esprit plus spéculative qui place souvent les candidats et candidates en difficulté lorsqu'il s'agit de s'attacher à des textes s'inscrivant dans une lignée qu'on pourrait très grossièrement qualifier d'« empiriste », tendance qui a pu être déjà remarquée dans les exercices précédents. L'étonnante proportion de copies commettant cette année un lapsus sur le nom de l'auteur, substituant Leibniz à Lucrèce parfois à plusieurs reprises dans la copie, pourrait faire naître le soupçon d'un regret plus ou moins conscient quant au choix final du jury pour l'épreuve...

Mais qu'on se rassure tout de suite : ces variations sont vraiment marginales, et l'impression globale du jury au terme de cette session est une nouvelle fois très largement positive. Nous avons pu retrouver les qualités habituelles des candidats dans une grande proportion des copies : maîtrise méthodologique de l'exercice de l'explication de texte, solidité argumentative, précision conceptuelle, clarté et élégance de l'expression écrite, finesse herméneutique, appropriation réelle et profonde de l'œuvre inscrite au programme. La lecture des copies manifestait l'intensité du travail personnel fourni par les candidates et les candidats, ainsi que la valeur remarquable de la formation qu'ils ont reçue en classe préparatoire, tout particulièrement dans la préparation de cette épreuve d'option. Comme chaque année, ces qualités, partagées par une très grande proportion des candidats et candidates, étaient portées, dans les meilleures copies, à un niveau d'excellence qui forçait l'admiration.

Commençons par quelques remarques générales.

Dans l'ensemble, il nous semble avoir observé une légère progression sur le niveau global des copies en orthographe, même si le niveau demeure très inégal, avec un trop grand nombre de copies à l'orthographe pour le moins préoccupante. Nous avons également rencontré un nombre cette fois plutôt croissant d'erreurs de syntaxe (par exemple sur celle du terme « éloge »). De même, le subjonctif du verbe « dissoudre », trop souvent, n'a pas été repéré comme tel, donnant lieu à des développements étonnants sur le verbe « dissolver » (*sic* !).

Comme nous y insistons dans chaque rapport, il est inutile, voire contre-productif, de citer les termes en langue originale, lorsque celle-ci n'est pas correctement maîtrisée ou lorsque cet usage relève apparemment d'un exercice de distinction un peu vain, sans apporter grand chose à l'analyse. Il ne faut y recourir qu'avec parcimonie et précision, lorsque cela se justifie vraiment. La mention d'un terme en latin (ex : *clinamen*) ou en grec ne vaut pas explication conceptuelle, et semble parfois porter à s'en passer, ce qui est préjudiciable, a fortiori lorsqu'on est incertain de son orthographe ou de sa déclinaison. Si on entreprend de citer un terme grec, il faut qu'il soit correctement accentué et muni de son esprit s'il en comporte un.

Nous incitons également, comme chaque année les candidates et candidats à une certaine concision, les copies les plus longues n'étant pas les meilleures, comprenant souvent beaucoup de répétitions et de hors-sujet. Depuis quelques années, les candidats et candidates semblent avoir de mieux en mieux intégré cette exigence, et nous ne rencontrons plus guère de devoirs fleuves, écrits dans la précipitation la plus extrême, sans jamais prendre le temps de la respiration et du recul, et forcément confus et mal maîtrisés. Nous avons malheureusement été confrontés un peu plus fréquemment à ce travers cette année, ce qui nous conduit à renouveler cet avertissement. Cette relative concision serait aussi bienvenue pour conserver le temps nécessaire pour se relire, ce que ne semblent pas toujours faire candidats et candidates, ou du moins trop peu attentivement : nous avons ainsi observé un nombre étonnamment élevé de lapsus, comme celui que nous mentionnions ci-dessus (Leibniz au lieu de Lucrèce), ce qui est certes négligeable, à condition toutefois que cela ne revienne pas trop souvent dans la copie, révélant à tout le moins un manque de soin dans la relecture.

Comme chaque année, il nous faut également insister sur la lisibilité du travail rendu. Trop de copies ne paraissent tout simplement pas vouloir être lues, tant une écriture brouillonne et indéchiffrable fait de leur lecture un véritable calvaire. Les candidates et candidats doivent également veiller à la visibilité de la structuration de leur propos, en identifiant clairement la distinction entre les grandes parties de leur développement et les unités de sens qui composent ces dernières. L'articulation du propos en paragraphes est indispensable, et il faut éviter ces grandes parties monolithiques, qui ne ménagent aucun alinéa, aucun moment de respiration, et contribuent très largement à la confusion du propos.

Il nous faut également rappeler aux candidats et candidates la nécessité d'adopter un langage simple, clair et précis, permettant un véritable travail d'explicitation du texte proposé, en se défiant de fioritures stylistiques dispensables, mais aussi en évitant une fausse technicité jargonnante qui confond profondeur et opacité. Les candidats et candidates doivent se mettre au service du texte, pour en expliciter toutes les potentialités, et non pas laisser libre cours à une fausse virtuosité spéculative qui ne résiste pas à l'analyse.

Le recours à des références doctrinales extérieures doit lui aussi être mesuré et motivé par le texte lui-même. Saupoudrer son explication de références constantes et intempestives à Aristote, jamais explicitées et sans réel rapport au mouvement argumentatif du texte, ne contribue ainsi en rien à son explication, n'impressionne nullement le jury et ne crée qu'un effet de diversion qui dispense en fait d'un véritable travail sur le texte. En règle générale, on évitera tous les développements parasites qui ne font pas avancer l'explication du texte précis qui est donné à commenter, et dans lesquels candidats et candidates chercheraient à prouver l'étendue de leur érudition, que celle-ci porte sur l'auteur étudié ou sur d'autres éléments doctrinaux, s'abandonnant alors au piège funeste du hors sujet.

Le texte proposé, tiré du livre III du *De la Nature des Choses*, vers 323-369, avait pour objet l'inséparabilité et l'interdépendance de l'âme et du corps. Ce texte a été bien situé dans l'œuvre par les candidates et candidats, et son objet dans l'ensemble correctement cerné. Les candidats et candidates ont cependant parfois eu des difficultés à repérer avec suffisamment de précision l'objectif comme le mouvement de l'argumentation. Nous avons pu constater un travail réel de l'œuvre, et l'assimilation d'excellents cours sur celle-ci, mais nous avons aussi pu remarquer que trop de copies cèdent rapidement à la tentation de réciter et de plaquer leurs connaissances, sans être suffisamment attentives à ce qui est en question dans tel ou tel passage. Nous avons lu beaucoup de développements hors sujet sur le *clinamen* ou la sensation comme critère de vérité. Certains ont même voulu voir dans la dernière partie une tentative pour établir le bien-fondé de la canonique épicurienne. Nous exhortons les futurs candidats et candidates à prendre le temps d'analyser avec précision l'objet et l'argumentation du texte qu'il leur sera donné d'expliquer, et à prendre garde à la tentation du hors sujet née de l'empressement à trop vouloir réutiliser le maximum de ce qu'on sait sur l'œuvre au programme.

Les introductions ont proposé des découpages le plus souvent pertinents mais ont commis certaines erreurs sur l'enjeu du passage. Étant donné l'importance dévolue à la sensation dans le poème de Lucrèce, beaucoup en ont fait d'emblée l'objet principal du texte, alors que la sensation constitue certes une manifestation privilégiée de la conjonction de l'âme et du corps, sans pour autant être le thème unique de l'extrait. Dans la suite de cette erreur initiale, les copies ont été tentées de se lancer très tôt dans des développements, souvent hors sujet, sur la théorie des simulacres. Si ces derniers pouvaient effectivement être bienvenus pour expliquer la fin du texte, ils étaient hors sujet pour le début de l'extrait. De même, bien au fait de l'objectif éthique gouvernant le livre III – lutte contre la peur de la mort et combat contre la religion et les craintes des châtiments infernaux instillées par cette dernière – trop d'introductions n'ont pu résister à la tentation de plaquer cet enjeu sur ce texte, alors même qu'on était bien en peine de le retrouver dans ce passage à la perspective clairement physique, avançant différents arguments en faveur de l'unité du corps et de l'âme et donc de leur commune mortalité, l'enjeu éthique étant au mieux en arrière-plan.

Cette tendance à plaquer des connaissances s'est retrouvée dans l'insistance de bon nombre d'introductions sur le thème de l'identité personnelle, sans doute important dans le livre III, mais guère pertinent pour le texte proposé. La même tendance à trop chercher à réinvestir des connaissances explique que la fin du texte ait fréquemment donné lieu à contresens, un certain nombre de copies cherchant à y trouver un développement antifinaliste anticipant les célèbres vers 820-857 du livre IV. La bonne connaissance de l'œuvre et de la littérature secondaire de la part des candidates et candidats doit se doubler de vigilance, afin de réinvestir leurs connaissances avec suffisamment de discernement. L'insistance souvent excessive et maladroite sur le terme de « fonctionnel » sans expliquer ce qu'il signifie ni à quoi il s'oppose est une autre illustration de cette tentation de « plaquer » un cours sans suffisamment s'interroger sur la pertinence d'une catégorie pour expliquer le texte singulier qui leur est soumis.

Le texte était structuré par deux analogies, l'une positive l'autre négative. Encore fallait-il précisément les identifier comme telles : un nombre non négligeable de copies a souvent traduit en *exemple*, ce qui était clairement une *analogie*. Ces analogies ont souvent été bien repérées, et parfois déployées avec une attention et une précision tout à fait magistrales par certaines copies, soulignant par exemple le parallèle entre l'imperceptibilité de l'âme et celle du parfum. Mais elles ont cependant également parfois prêté à confusion, voire à contresens. La première analogie, positive, avec les grains d'encens a ainsi donné lieu à des conclusions étranges, comme celle selon laquelle il faudrait détruire le corps pour libérer l'âme comme la destruction des grains permet d'en libérer le parfum,

alors même qu'il s'agissait de souligner l'inséparabilité du corps et de l'âme tout comme le parfum est inséparable des grains.

L'analogie suivante, négative, avec l'eau capable de perdre sa chaleur sans perdre sa nature (v. 339-340), a parfois été expliquée avec beaucoup de finesse, soulignant que la chaleur n'était probablement pas une qualité choisie par hasard par Lucrèce, puisque la chaleur vitale est justement une propriété caractéristique du corps vivant. En revanche, on a aussi lu un certain nombre de développements peu convaincants insistant à tort sur les propriétés atomiques de l'eau, ou de la chaleur, ici non pertinentes.

Le dernier cas où une image constituait un élément-clé de l'argumentation, celle des yeux comparés à des portes (v. 359-69), a suscité également d'assez grands contresens. Il ne s'agissait plus dans ce cas d'une image choisie par Lucrèce mais avancée par son/ses adversaires, dont l'identification, il est vrai incertaine, a donné lieu à des affirmations trop péremptives qui ont conduit au contresens. Les correcteurs n'attendaient pas d'identification précise des tenants de cette position adverse. En revanche, ils ont été quelque peu surpris de voir à quels contresens, ou contorsions, en arrivaient un certain nombre de copies trop pressées de voir dans ces lignes un réquisitoire anti-platonicien. Si on était tout à fait en droit, comme certains interprètes, d'y lire une critique d'une conception d'origine platonicienne, on ne pouvait s'appuyer sur n'importe quel dialogue de Platon pour le soutenir, et certainement pas sur le *Phédon* qui a donné lieu à des caricatures grossières. Nous avons lu dans trop de copies que le corps dans le *Phédon*, ici identifié aux yeux, était un obstacle à la vision (!). Certaines copies, se souvenant que le corps dans le *Phédon* faisait bien obstacle non pas à la sensation mais à la pensée, ont tenté de s'en tirer et d'éviter la contradiction, en en déduisant que la vision dont parlait Lucrèce dans ces vers était une vision intellectuelle et non sensible. Malgré ce qui demeure un contresens, on a été sensible au fait qu'elles semblaient au moins avoir perçu la difficulté qu'il y avait à faire du *Phédon* (quand celui-ci n'était pas confondu avec le *Phèdre*) la cible de Lucrèce, à la différence d'autres n'apercevant visiblement même pas le problème. Il était bien plus pertinent pour défendre une polémique anti-platonicienne de s'appuyer sur les développements du *Théétète* (184a-185a) sur les sens comme ce à travers quoi l'âme voit/sent, simples instruments, points de passage pour l'âme, véritable siège de la perception. Nous avons également rencontré d'importantes erreurs dans le cas, moins fréquent, où Aristote était identifié comme la cible polémique de Lucrèce, et dont la doctrine se voyait alors transformée par ces copies en un dualisme grossier, dans lequel il était difficile de retrouver l'hylémorphisme du *De Anima*.

L'argument par l'absurde final (si les yeux étaient un simple encadrement comme des portes, leur suppression devrait améliorer la vision), a dans l'ensemble bien été identifié comme tel par les candidates et candidats, même s'il a pu, lui aussi, donner lieu à des contresens surprenants lorsqu'il n'avait pas été repéré.

Relevons enfin qu'une connaissance insuffisante de l'histoire de la philosophie, voire de l'histoire tout court, a porté préjudice à bon nombre de copies. Lucrèce ne pouvait en aucun cas s'en prendre aux doctrines chrétiennes de l'âme immortelle pour la simple raison que Lucrèce écrit au 1^{er} siècle *avant* Jésus-Christ : cet anachronisme était proprement stupéfiant dans des copies d'étudiants ayant consacré une année à l'étude de cet ouvrage. De même, si l'épicurisme, dont Lucrèce est un tenant, s'oppose bien souvent au stoïcisme, ce dernier courant ne soutient pas que l'âme est une substance incorporelle et immortelle, comme on l'a souvent lu, puisque l'âme est corporelle pour les Stoïciens comme les Épicuriens.

Après ces remarques générales concernant un certain nombre de points de méthode sur la nécessité d'analyser avec précision les images et analogies, le discernement à déployer dans le réinvestissement des connaissances au service de l'explication d'un texte dont il ne faut pas oublier

ni noyer la singularité, revenons à présent sur quelques passages ou expressions du texte qui ont pu poser des difficultés spécifiques aux candidates et candidats.

Les deux premiers vers ont été dans l'ensemble bien expliqués, les copies renvoyant avec précision à l'image du corps comme vase (III, v. 434-444) contenant le corps plus subtil de l'âme pour empêcher sa dispersion. De même la qualification de « gardienne » appliquée à l'âme a été dans l'ensemble bien expliquée, en rappelant son rôle dans les fonctions vitales. En revanche les développements sur le terme de « salut » (v. 324) précisant qu'il ne s'agissait pas du salut au sens de la religion chrétienne étaient inutiles car anachroniques, pour les raisons déjà expliquées. Peu de copies étaient capables de dire assez clairement que l'âme est principe vital et en ce sens responsable de la vie du corps : sans l'âme le corps n'est pas un corps vivant.

Le terme de « racines communes » a donné lieu à de bons développements, même si trop souvent les explications se sont contentées de renvoyer aux atomes comme constituant cette nature commune. Or tout composé, vivant ou non, étant composé d'atomes, cette seule explication était insuffisante pour rendre raison d'une telle inséparabilité. Il était plus approprié, au vers 325, de s'attacher à l'image sous-jacente, celle d'un arbre ou d'une plante, reprise plus loin (v. 331) par la mention des « atomes dès l'origine enchevêtrés » comme l'ont fait avec pertinence d'autres candidates et candidats. Nous en profitons pour rappeler qu'il faut s'attacher à ce que l'explication soit suffisamment spécifique : certaines copies se sont par moments trop systématiquement réfugiées dans le recours à la composition atomique comme la clef permettant de tout expliquer.

L'analogie du rapport âme-corps avec celui du parfum avec le grain d'encens a donné lieu à d'excellentes explications, très fouillées, et de bons développements sur le rôle de l'analogie chez Lucrèce, nous n'y revenons pas car nous l'avons mentionné plus haut. L'expression « l'âme et l'esprit » (v. 329) a été l'occasion judicieusement choisie de rappeler cette distinction majeure de la psychologie lucrétienne, non parfois sans quelques confusions dans l'emploi des termes latins correspondants (*anima/animus*). On a en revanche rencontré beaucoup d'erreurs dans la composition de l'âme et ses quatre éléments, et une compréhension approximative des rôles respectifs du corps, de l'âme et de l'esprit dans la sensation. Que la sensation soit l'activité principale de l'âme (*anima*) qui est diffuse dans tout le corps a souvent été obliéré.

Nous avons trouvé trop peu d'explications convaincantes des mouvements de la sensation, certaines copies s'étonnant même que la sensation soit décrite en termes de mouvement. La mention des « mouvements réciproques » (v. 335) aurait gagné à faire référence à d'autres passages du livre III (les vers 152-160 et 168-176 notamment). Souvent le mouvement allant du corps à l'âme et à l'esprit a été oublié, ou minoré.

Seules quelques copies se sont efforcées de rendre raison, parfois de manière très judicieuse, de l'expression de « flamme de la sensation ». Même quand l'explication ne nous semblait pas pleinement convaincante, nous avons été sensibles aux efforts de celles et ceux qui ne passaient pas simplement sous silence une expression ici loin d'être évidente.

Le principe « rien ne naît de rien » a été très souvent mobilisé de manière maladroite et impropre à propos du vers 337. En effet ce principe général de la physique épicurienne, valant pour tout composé, vivant comme inanimé, ne pouvait suffire à expliquer que « le corps ne puisse naître tout seul », tout seul signifiant indépendamment de l'âme et non pas simplement du néant.

La deuxième partie du texte a donné lieu à des explications plus approximatives et davantage de contresens, vraisemblablement par manque de temps. Comme souvent, les copies ont pâti d'une inégalité de traitement entre la première moitié du texte, dans l'ensemble plutôt bien expliquée, et la seconde, plus survolée, avec davantage d'erreurs de compréhension. Le « mal » du vers 347 n'était pas un mal moral, mais bien un mal physique. De même le verbe « croire » du vers

351, ne désignant ici qu'une opinion erronée, s'est vu trop souvent interprété comme une critique de la superstition, hors sujet dans ce contexte comme dans ce texte.

L'argument des vers 350-358, destiné à montrer que la sensation n'est pas plus le fait du corps seul que celui de l'âme seule, n'a pas été bien compris par nombre de candidats et candidates, peut-être ici troublés par la forme poétique de l'expression qui imposait de ne pas aller trop vite dans la lecture. Certaines copies sont allées jusqu'à affirmer, à rebours de ce que tout le texte s'efforce de montrer, soit que l'âme n'est aucunement partie prenante de la sensation, soit que le corps n'a pas part à la sensation. L'expression « bien propre » au vers 357 a donné lieu à de nombreux contresens, beaucoup de copies n'ayant pas correctement identifié que le bien propre en question, et nié, était celui du corps.

Nous avons conscience, comme chaque année, de ce qu'un tel relevé peut avoir de rébarbatif, voire de décourageant, pour les lecteurs et lectrices de ce rapport. Nous espérons toutefois que ce rapport pourra aussi apporter quelques indications utiles aux futurs candidats et candidates, et quelques éclaircissements à ceux et celles qui ont passé cette épreuve cette année. Cette tonalité inévitablement majoritairement négative ne doit pas faire oublier que l'impression générale laissée par la lecture des copies demeure largement positive, et que nous avons pu lire aussi des explications exceptionnelles de finesse et de savoir, capables d'éclairer de leurs connaissances avec précision et subtilité le texte de Lucrèce, avec ce qu'il comporte de beauté mais aussi de difficulté.